

**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**FINANCEMENTS DU GCERF / G5 SAHEL AU SAHEL**

**(BURKINA FASO, MALI ET NIGER)**

GCERF et le G5 Sahel invitent les organisations de la société civile actives au Burkina Faso, au Mali et au Niger à soumettre une demande de financement afin de mettre en œuvre des programmes de prévention de l’Extrémisme Violent ayant pour but d’améliorer l’environnement global de la communauté et de faciliter la réhabilitation, le désengagement et l’intégration/la réintégration pilotés par la communauté.

**DATE LIMITE DE DEMANDE DE FINANCEMENT : 17 juin 2021**

**1. Contexte**

1.1. Le Fonds mondial pour l’engagement de la communauté et la résilience (en anglais Global Community Engagement and Resilience Fund - GCERF) est une fondation suisse indépendante ayant pour objectif de devenir le premier effort mondial visant à soutenir les initiatives locales et communautaires pour renforcer la résilience face aux visées extrémistes violentes. Situé au carrefour de la sécurité et du développement, GCERF s’engage à travailler en partenariat et en consultation avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans les pays partenaires en vue de soutenir les stratégies nationales destinées à combattre les facteurs locaux contribuant à l’extrémisme violent. GCERF renforce la résilience communautaire en aidant les initiatives locales et communautaires à contrer les facteurs contribuant à l’extrémisme violent. Ces initiatives promeuvent la cohésion sociale, l’agence communautaire, l’égalité des chances et la raison d’être individuelle.

Le premier engagement du Fonds dans la région du Sahel remonte aux trois séries de financement au Mali, en 2016. Le GCERF a attribué dix financements, équivalant à un engagement total d’un montant de 7 millions de dollars US, pour soutenir une multiplicité de projets locaux visant à renforcer la résilience. Ces projets, répartis sur l’ensemble du territoire malien, ciblent, entre autres, les jeunes (âgés de 15 à 18 ans et de 18 à 25 ans), les femmes, les hommes, les autorités locales, les chefs traditionnels, les responsables religieux et les talibés. Les programmes ont été élaborés en étroite collaboration avec le gouvernement malien (Comité de soutien du pays) et ciblaient exclusivement 6 consortiums réunissant 41 organisations de la société civile, y compris 35 Récipiendaires secondaires partenaires d’organisations communautaires.

1.2. Le G5 SAHEL a été créé à Nouakchott le 16 Février 2014 par cinq pays de l’espace sahélo-saharien : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Une convention actant cette création a été officiellement signée le 19 décembre 2014 pour faire face aux multiples défis auxquels sont confrontés nos Etats et en vue de mutualiser les moyens et renforcer la vision partagée.

Afin de pouvoir remplir cette mission, le g5 sahel s’est doté d’une stratégie, la Stratégie de Défense et de Sécurité (SDS) s’appuyant sur quatre axes : Sécurité Défense, Gouvernance, Résilience et infrastructure exprimant ainsi son crédo : pas de Sécurité sans Développement et pas de Développement sans Sécurité. A la suite un Programme prioritaire d’investissement (PIP) a été élaboré pour répondre aux priorités de développement.

En matière de stratégie de développement intégré, autre volet essentiel de notre vocation, notre organisation s’inscrit résolument dans une optique de développement durable à travers des efforts mutualisés par nos cinq pays pour la création d’infrastructures, la promotion de l’économie et le développement humain en particulier dans les zones transfrontalières.

En novembre 2019 le G5 Sahel dans l’espace du Liptako-Gourma, le fuseau centre qui couvre le Niger, le Mali et le Burkina, a lancé le Projet d’Aménagement Territoriale Intégré (PATI). Le programme comporte un ensemble d’investissements et de service aux populations des zones transfrontalières du Burkina-Faso, du Mali et du Niger qui ont été identifiés dans le cadre du Schéma d’Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI) élaboré par la faitière des collectivités territoriale de cet espace transfrontalier.

L’objectif général du PATI est de contribuer à améliorer les conditions économiques et sociales de vie des populations de l’espace transfrontalier du Liptako Gourma par un meilleur accès aux infrastructures et services économiques. Selon les termes de référence du projet, cet objectif sera atteint à travers deux (2) principaux objectifs spécifiques qui concernent d’une part, l’accroissement de la productivité agropastorale, la résilience des acteurs et la cohésion sociale dans la zone transfrontalière du fuseau centre, et d’autre part, améliorer l’accès des populations notamment les plus vulnérables (femmes, enfants, déplacés, réfugiés, communautés hôtes et populations mobiles…) de la zone transfrontalière du fuseau centre aux services sociaux de base et aux emplois dans les chaines de valeur de l’élevage.

Fort de ces orientations et considérant, l’importance stratégiques de la stabilisation de cette zone, et conscient de la valeur ajoutée que le SE du G5 Sahel apporte, il a décidé d’accompagner le GCERF dans les initiatives aux profits des communautés du Liptako Gourma dans un premier temps pour la généraliser par la suite au niveau des 5 pays. Cette action vise à lutter contre l’extrémisme violent et renforcer la résilience des communautés prolongeant ainsi les actions de la Cellule régionale de prévention de la radicalisation (CellRad) et ses antennes nationales. Cette volonté a été concrétisée par un protocole d’accord signé le 2 /02/ 2021 à Nouakchott.

**2. Investissements de GCERF au Sahel**

La stratégie d’investissement régionale au Sahel de GCERF porte essentiellement sur le Sahel central, et plus particulièrement la région du Liptako-Gourma. Elle repose sur une évaluation formative à l’échelle macro, une évaluation régionale des besoins à l’échelle micro et un atelier d’experts en la matière. Pour garantir que tous les acteurs soient en accord sur les priorités, et que la stratégie soit adaptée aux objectifs et réponde aux besoins en temps réel, ces activités se sont déroulées en étroite concertation avec les autorités nationales et locales, les bailleurs de fonds nationaux, les experts locaux ainsi que les communautés.

GCERF s’est engagé à coopérer avec les parties prenantes nationales, régionales et mondiales pour définir son rôle dans la région du Sahel. Au niveau des États, des discussions stratégiques et programmatiques ont été engagées avec les représentants pertinents du Burkina Faso, du Mali et du Niger, aussi bien au sein de leur territoire respectif qu’à Genève. Au niveau régional, l’accord ayant pu être passé avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel a quant à lui mené à l’adoption d’un protocole d’accord entre le G5 Sahel et GCERF. Ce protocole définit les différents domaines de collaboration entrant dans le cadre de la Stratégie pour le développement et la sécurité du G5 Sahel et des programmes d’investissements prioritaires y étant attachés.

GCERF appuiera directement le G5 Sahel pour l’instauration et la promotion des bonnes pratiques mises en évidence par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, conformément au protocole d’accord. Grâce à son approche communautaire de la prévention et de la lutte contre l’extrémisme violent, le Fonds contribuera directement au renforcement de la mise en œuvre des plans d’action nationaux au Burkina Faso, au Mali et au Niger (pays membres du Conseil de Fondation du GCERF), en collaboration avec les partenaires locaux, nationaux et régionaux. Un Comité de financement régional intergouvernemental (CRF) dirigé conjointement par GCERF et le G5 Sahel a été mis en place pour encourager la cocréation et la codirection de la programmation des activités. Cette stratégie s’appliquera de 2021 à 2024 ; elle est jointe au présent appel à manifestation d’intérêt.

**3. Appel à manifestation d’intérêt**

GCERF, et le SE du G5 Sahel à travers le Comité de financement régional intergouvernemental (CRF) au Sahel, ont le plaisir d’annoncer un appel à manifestation d’intérêt pour les organisations de la société civile du Burkina Faso, du Mali et du Niger afin de devenir un Récipiendaire principal de financements de GCERF/ SE G5 sahel par l’intermédiaire du mécanisme de financement de base (MFB) du Fonds.  Conformément au MFB, seront financés des consortiums d’organisations de la société civile pour mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer la résilience communautaire face à l’extrémisme violent.

Les subventions aux consortiums sont gérées et soutenues par les Récipiendaires principaux. Ces derniers sont les récipiendaires légaux des financements et les attribuent à d’autres membres des consortiums, les « Récipiendaires secondaires ». Les Récipiendaires principaux se chargent de la gestion de la programmation au Burkina Faso, au Mali ou au Niger, tout en assurant la promotion de la programmation transfrontalière, notamment le travail avec les organisations communautaires dans les communautés proches de la frontière. Des possibilités de, par exemple, mobiliser un partenaire/fournisseur de services techniques qui pourrait aider les récipiendaires du GCERF et du SE du G5 Sahel dans de multiples pays, peuvent se présenter à un Récipiendaire principal situé au Burkina Faso/Mali/Niger.

Conformément à la **Stratégie d’investissement** et à l’**Évaluation régionale des besoins**, les investissements seront axés de la manière suivante :

## Groupes de population :

* **Jeunes :** jeunes femmes et hommes (âgés de 15 à 18 ans et de 19 à 25 ans) à risque de radicalisation et susceptibles d’être recrutés par des groupes criminels ;
* **Femmes :** âgées de 26 ans et plus, affectées par l’extrémisme violent et le crime organisé ;
* **Autorités locales :** responsables religieux, autorités coutumières, conseils de village ;
* **Groupes socioprofessionnels :** pecheurs, agriculteurs, chasseurs ;
* **Acteurs en désengagement :** hommes et femmes, y compris les jeunes, se désengageant de groupes criminels, de groupes armés non étatiques et de groupes extrémistes violents.

## Lieux :

* **Burkina Faso :** région du Sahel, région du Nord ;
* **Mali :** Gao, Menaka, Mopti ;
* **Niger :** Tillabéri (nord-ouest), Tillabéri (sud-ouest).

## Domaines de programmation prioritaires :

GCERF et SE du G5 Sahel financeront des organisations de la société civile et des associations locales pour mettre en œuvre des programmes : 1) améliorant l’écologie sociale**[[1]](#footnote-1)** pour mettre en place des conditions propices à la prévention et au renforcement de la résilience ; 2) favorisant la réhabilitation, le désengagement et l’intégration/la réintégration pilotés par la communauté, particulièrement pour les personnes se désengageant de groupes criminels, de groupes armés non étatiques et de groupes extrémistes violents. Les programmes seront mis en œuvre avec la collaboration des autorités gouvernementales décentralisées (collectivités territoriales), le cas échéant, et s’aligneront sur les plans d’action et stratégies régionaux et nationaux de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent existants. Les interventions prioritaires sont les suivantes :

**Améliorer l’écologie sociale afin de mettre en place des conditions propices à la prévention et au renforcement de la résilience :**

1. Soutenir le pastoralisme résilient ;
2. Soutenir la prévention et la gestion des conflits fonciers en milieu rural ;
3. Soutenir la création de débouchés économiques résilients et d’emplois décents grâce à des dispositifs de fonds autorenouvelables, à la formation professionnelle et aux placements ;
4. Soutenir l’accès équitable à l’acquisition de compétences et au financement initial, en tenant compte des questions de genre ;
5. Favoriser le dialogue intercommunautaire et intracommunautaire sur les questions sociales, religieuses et politiques.

**Sous l’égide de la communauté, favoriser la réhabilitation, le désengagement et l’intégration/la réintégration, notamment des personnes se désengageant de groupes criminels, de groupes armés non étatiques et de groupes extrémistes violents :**

1. Promouvoir les interactions prosociales ;
2. Créer des espaces pour le désengagement grâce à la sensibilisation de proximité ;
3. Changer les dynamiques entravant l’intégration/la réintégration des communautés déplacées et des anciens combattants ;
4. Fournir un soutien psychosocial et économique aux victimes de l’extrémisme violent.

**Les organisations locales sont encouragées à proposer des programmes intégrés qui combinent plus de deux domaines d’intervention prioritaire** tout au long de la mise en œuvre dans leurs communautés partenaires de la région du Liptako-Gourma. Les communautés ont insisté sur ce point lors de l’évaluation régionale des besoins.

**Montant du financement**

GCERF en partenariat avec le G5 Sahel prévoit de signer des accords de financement avec les organisations de la société civile pour la fin du troisième trimestre 2021. Le Fonds utilisera le MFB pour octroyer des financements aux consortiums situés au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Le montant minimum du financement s’élève à 500 000 dollars US. Des fonds supplémentaires sont prévus pour être octroyés aux consortiums sélectionnés au cours de la mise en œuvre du financement, selon la disponibilité des ressources, les besoins constatés par pays et la capacité des consortiums à mettre en œuvre les interventions prévues de manière efficace.

**Durée du financement**

La durée du financement sera au minimum de 30 mois et au maximum de 48 mois.

**Bénéficiaire**

Chaque consortium sera dirigé par un Récipiendaire principal qui sera garant de la distribution des financements secondaires aux autres membres du consortium (Récipiendaires secondaires). Les organisations individuelles peuvent faire une demande en tant que bénéficiaire direct pour mettre en œuvre un programme sans passer par un consortium. Cependant, les consortiums partenaires d’organisations communautaires présentes dans les localités de la région du Liptako-Gourma qu’ils ont sélectionnées seront prioritaires.

**Manifestation d’intérêt**

Les organisations candidates devront prouver qu’elles respectent les prérequis établis par GCERF et son partenaire le G5 Sahel et possèdent les capacités requises pour devenir un Récipiendaire principal de financements du Fonds.

|  |
| --- |
| **PRÉREQUIS** |
| 1. Enregistrement auprès des administrations appropriées des dirigeants du consortium dans l’un des trois pays concernés par cet appel.
 |
| 1. Volonté d’accepter et d’assumer le rôle de Récipiendaire principal (comme décrit précédemment).
 |
| **CAPACITÉS REQUISES** |
| 1. Expérience et capacité à soutenir les initiatives communautaires de lutte contre les facteurs contribuant à l’extrémisme violent.
 |
| 1. Avoir établi des relations avec les communautés et groupes de population présents dans les lieux mentionnés dans l’appel et être digne de confiance auprès d’eux.
 |
| 1. Expérience et capacités en conception et gestion de programmes.
 |
| 1. Expérience et capacités en gestion financière ainsi qu’en gestion et comptabilité de financements provenant de bailleurs de fonds internationaux.
 |
| 1. Expérience en gestion de Récipiendaires secondaires ; évaluation et amélioration de leurs capacités.
 |

**Comment soumettre une manifestation d’intérêt**

**Veuillez vous référer à l’annexe 1 ci-dessous.**

Les manifestations d’intérêt doivent être dûment remplies et envoyées par voie électronique à l’adresse **call.sahel@gcerf.org** pour le **20 juin 2021**. L’objet du courriel doit porter la mention « **EOI-BURKINA FASO** », « **EOI-MALI** » ou « **EOI-NIGER** » selon le pays concerné. Le non-respect de ces règles peut compromettre votre demande.

Le Fonds organise un atelier pour les organisations qui envisagent de soumettre une manifestation d’intérêt dans le cadre de cet appel. La finalité est de permettre aux organisations intéressées de comprendre le modèle du GCERF, l’ainsi que les bonnes pratiques et enseignements tirés concernant la lutte contre l’extrémisme violent qui peuvent être intégrés dans la conception des projets. Ce sera également l’occasion de fournir tout éclaircissement nécessaire aux bénéficiaires potentiels. L’ateliers aura lieu aux dates suivantes :

1. 27 mai à 10 h (GMT) – lien vers l’atelier en ligne : [https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\_MDg4MGM5OTctNTUwNC00YTExLWI0MmItZTA0MGNlNmEwN2I3%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22618c8c5d-e4d4-4859-abf9-c60a590a2ec7%22%2c%22Oid%22%3a%221d963c68-f295-40ab-8f62-9c3450ecea2e%22%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3Ameeting_MDg4MGM5OTctNTUwNC00YTExLWI0MmItZTA0MGNlNmEwN2I3%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22618c8c5d-e4d4-4859-abf9-c60a590a2ec7%22%2c%22Oid%22%3a%221d963c68-f295-40ab-8f62-9c3450ecea2e%22%7d)

Après examen des dossiers, les organisations candidates présélectionnées seront contactées afin de mener une vérification préalable.

1. Par « écologie sociale », on entend ici la transformation des points de vue et perspectives communautaires, en parallèle à d’autres évolutions survenant au sein d’un environnement social, politique et sécuritaire donné. [↑](#footnote-ref-1)